

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 08 DECEMBRE 2022**

Délibération n°2022.12.196

Stade d'athlétisme : tarifs de location des installations 2023

LE HUIT DECEMBRE DEUX MILLE VINGT DEUX à 18 h 00, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 02 décembre 2022

Secrétaire de Séance: Gérard DEZIER

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **57**

Nombre de pouvoirs: **13**

Nombre d'excusés: **5**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Françoise COUTANT, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Valérie DUBOIS, Christophe DUHOUX, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Sophie FORT, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Sylvie PERRON, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean-Philippe POUSSET, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

Ont donné pouvoir :

Jean-Claude COURARI à Isabelle MOUFFLET, Jean-Luc FOUCHIER à Nathalie DULAIS, Jean-Jacques FOURNIE à Séverine CHEMINADE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Fabienne GODICHAUD à Brigitte BAPTISTE, Sandrine JOUINEAU à Zalissa ZOUNGRANA, Gérard LEFEVRE à François ELIE, Raphaël MANZANAS à Christophe DUHOUX, Corinne MEYER à Benoît MIEGE-DECLERCQ, Catherine REVEL à Gérard DESAPHY, Valérie SCHERMANN à Valérie DUBOIS, Zahra SEMANE à Jean-François DAURE, Roland VEAUX à Jacky BONNET,

Excusé(s):

Sabrina AFGOUN, Françoise DELAGE, Chantal DOYEN-MORANGE, Marcel VIGNAUD, Vincent YOU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20221208-2022_12_196-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2022

Affichage : 13/12/2022

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2022

**DÉLIBÉRATION
N° 2022.12.196**

EQUIPEMENTS SPORTIFS
COMMUNAUTAIRES

Rapporteur : Monsieur NEBOUT

STADE D'ATHLETISME : TARIFS DE LOCATION DES INSTALLATIONS 2023

Par délibération n°2020.12.390 du 17 décembre 2020, le conseil communautaire a validé le règlement d'attribution des créneaux d'utilisation des installations sportives du stade d'athlétisme et a défini les structures bénéficiant de la gratuité.

Pour les autres utilisateurs, il convient de définir chaque année, les tarifs applicables à la mise à disposition des installations : espaces de pratiques et salle.

Il s'agit principalement de tarifs utiles pour la location des espaces de pratique ou administratif pour des structures, souvent extérieures au territoire (stages, réunions ou autres). Les recettes de location du stade sont minimales chaque année.

Sur proposition du groupe de travail élus Sport du 25 octobre 2022, il est proposé une revalorisation des tarifs à hauteur de 3 % pour suivre l'inflation et atténuer les augmentations importantes des fluides (gaz et électricité).

Je vous propose :

D'APPROUVER les tarifs de location des installations du stade d'athlétisme à partir du 1^{er} janvier 2023 tels que figurant en annexe.

**Pour : 70
Contre : 0
Abstention : 0
Non votant : 0**

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20221208-2022_12_196-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2022

Affichage : 13/12/2022

Proposition tarifs stade d'athlétisme 2023

Equipement	Tarif horaire utilisation partagée				Tarif horaires utilisation exclusive			
	2022		2023		2022		2023	
	plein	réduit	plein	réduit	plein	réduit	plein	réduit
Piste 400 m et ateliers	24 € 50	19 € 60	25 € 30	20 € 20	36 € 80	29 € 40	37 € 90	30 € 30
Piste 200 m et ateliers	17 € 80	14 € 30	18 € 40	14 € 70	24 € 50	19 € 60	25 € 30	20 € 20
Piste 400m, piste 200 m et ateliers					49 € 10	39 € 30	50 € 50	40 € 40
Salle de musculation	17 € 80	14 € 30	18 € 40	14 € 70	24 € 50	19 € 60	25 € 30	20 € 20
Club house					17 € 30	14€ 30	18 € 40	14 € 70
Réservation samedi, dimanche et jour férié: supplément de 5 € 70 l'heure								

Utilisation partagée: groupe utilisant une partie de la piste ou des ateliers

Utilisation exclusive: organisation d'une rencontre, groupes importants